

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017 A 21H00

Le 30 mars 2017, à 21 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 24 mars 2017, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, Mme BETOUATI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : M. CHARRIEAU, Mme COVI-HOUEMAVO, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, M. FOUQUET, Mme PHAM-PINGAL, Mme BERTHIER, Mme BENOIT.

M. CELESTIN est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME FREDERIQUE AUSSERT POUR DEUX INTERVENTIONS AU 11-ESPACE JEUNES CONCERNANT LE SOMMEIL DES ADOLESCENTS POUR UN MONTANT DE 255 EUROS TTC. (17/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR THOMAS GAON PSYCHOLOGUE POUR L'ANIMATION D'UNE SOIREE-DEBAT AU 11-ESPACE JEUNES SUR LES ADOLESCENTS ET LA GESTION DES ECRANS LE MARDI 31 JANVIER 2017 POUR UN MONTANT DE 300 EUROS TTC. (17/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FRANÇAIS POUR TOUS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE SIX SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2017. (18/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ASTI POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2017. (18/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FEMMES RELAIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE QUATRE SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2017. (18/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION NOUVELLES DIMENSIONS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR LE 1ER TRIMESTRE 2017. (18/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX D'EQUIPEMENTS SPORTIFS A PASSER AVEC L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS. (18/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION AGEFA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2017. (18/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME NATHALIE LE FUR POUR UNE SESSION D'ATELIERS NUTRITION PARENTS/ENFANTS DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 1 675 EUROS TTC. (18/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2017. (18/01/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE – TRAVAUX D'ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES ET DE GESTION TECHNIQUE DU BATIMENT (PROCEDURE ADAPTEE) AVEC LA SOCIETE SATELEC POUR UN MONTANT DE 795 168.97 EUROS HT.(18/01/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU MARCHE D'ENTRETIEN DES ASCENSEURS, DES ELEVATEURS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE (EPMR) ET MONTE-CHARGES DANS DIVERS ETABLISSEMENTS DE LA VILLE D'ANTONY, PASSE AVEC LA SOCIETE AFEM POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 1 050 EUROS HT. (19/01/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES, DE RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS DE DIVERS SITES DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 3 : REPARATION ET ENTRETIEN DES RIDEAUX ELECTRIQUES OU MANUELS, PASSE AVEC LA SOCIETE BERTRAND SYSTEMS AUTOMATIQUES (B.S.A) SANS INCIDENCE FINANCIERE. (20/01/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES ET RAVALEMENT DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE – LOT 3 – MENUISERIES BOIS, PASSE AVEC LA SOCIETE GILET PÈRE ET FILS POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 9 985,71 EUROS HT. (20/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL DU POINT D'ACCES AU DROIT AU PROFIT DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE MOYENNANT UN REMBOURSEMENT ANNUEL FORFAITAIRE DES CHARGES DE 750 EUROS. (23/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION I.F.A.C POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR LE 1ER SEMESTRE 2017. (26/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME VANESSA DUCHEMIN POUR UNE SESSION D'ATELIERS DE GYMNASTIQUE DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 2 520 EUROS TTC. (26/01/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CPAM DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2017. (27/01/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC SHEREP PRODUCTION POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L'ESPACE VASARELY LE 05 MAI 2017 POUR UN MONTANT DE 1 899 EUROS. (01/02/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 1ER AVRIL 2015 A CONCLURE AVEC LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE POUR MODIFIER LES JOURS DES DEPISTAGES CARDIO-VASCULAIRES. (01/02/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME CLOTILDE WARIN POUR L'ANIMATION DE TROIS INTERVENTIONS APPRENTI REPORTER LES 8, 15 ET 22 MARS 2017 AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 540 EUROS TTC. (02/02/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE AFIN D'INSCRIRE LE CINEMA LE SELECT AU SEIN DU DISPOSITIF COLLEGE AU CINEMA. (25/01/2017)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 4 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF AU QUARTIER LA FONTAINE A ANTONY AVEC LE GROUPEMENT SOLIDAIRE TECNOVA ARCHITECTURE (MANDATAIRE) / ARCHI 5 PROD / INCET / DVVD / FLORENCE MERCIER / TISSEYRE + ASSOCIES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 22 620.16 EUROS HT. (02/02/2017)

- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET POSE DE VITRINES ET PANNEAUX D’AFFICHAGE LIBRE SUR LA COMMUNE D’ANTONY (MARCHÉ NEGOCIE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES) A LA SOCIETE METROPOLE EQUIPEMENTS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 250 000 EUROS HT. (06/02/2017)
- ADOPTION D’UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURE DE REVETEMENT DE SOL DE FACADE (RAVALEMENT ET ISOLATION) ET DE MACONNERIE/SECOND ŒUVRE DANS DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE – LOT 1 : TRAVAUX DE PEINTURE INTERIEURE PASSE AVEC LA SOCIETE PAPIILLON SANS INCIDENCE FINANCIERE. (06/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION A PASSER AVEC L’ENTREPRISE MELENTANE POUR UN ATELIER DECOUVERTE DE LA CARTE MENTALE AU 11-ESPACE JEUNES LE 7 MARS 2017 POUR UN MONTANT DE 150 EUROS TTC. (09/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC L’ASSOCIATION INSTITUT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE TROIS SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR LE 1ER SEMESTRE 2017. (13/02/2017)
- ATTRIBUTION DES LOTS N°2 ET 3 DU MARCHÉ RELATIF A LA LOCATION DE CARS AVEC CHAUFFEURS ET DE MINIBUS SANS CHAUFFEUR – APPEL D’OFFRES OUVERT- LOT 2 : TRANSFERTS ET EXCURSIONS POUR LE CENTRE DE VACANCES DE SAMOENS A LA SOCIETE AUTOCARS SAT POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 40 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 120 000 EUROS HT – LOT 3 : TRANSFERTS ET EXCURSIONS POUR LE CENTRE DE VACANCES DE KERJOUANNO A LA SOCIETE LINEVIA POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 40 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 80 000 EUROS HT. (13/02/2017)
- ADOPTION D’UN CONTRAT DE CESSIION AVEC CARTEL CONCERTS POUR UN SPECTACLE MUSICAL A L’ESPACE VASARELY LE VENDREDI 31 MARS 2017 POUR UN MONTANT DE 1 899 EUROS. (17/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC L’ASSOCIATION BIEN VIVRE ENSEMBLE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D’UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L’ANNEE 2017. (20/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC L’ASSOCIATION DINAMIC POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D’UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR LE 1ER SEMESTRE 2017. (20/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE-PHILHARMONIE DE PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE TROIS SALLES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L’ANNEE 2017. (20/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A TITRE GRATUIT POUR LA CAMPAGNE BUCCO-DENTAIRE ENTRE LA VILLE D’ANTONY ET LA CAISSE PRIMAIRE D’ASSURANCE MALADIE DES HAUTS DE SEINE. (20/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS-DE-SEINE POUR TROIS INTERVENTIONS PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 DANS LE CADRE D’UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 500 EUROS TTC. (21/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC MADAME ALICE MILOT POUR L’ANIMATION D’UN STAGE RADIO DU 13 AU 17 FEVRIER 2017 AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (21/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC MADAME PASCALINE PEU POUR L’ORGANISATION D’UN COIN CAFE DES AINES DANS LE CADRE DE L’ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 945 EUROS TTC. (22/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR PRADELLES DE LATOUR POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 7 000 EUROS TTC. (22/02/2017)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS AVEC LA CROIX ROUGE FRANCAISE POUR LA MISE EN PLACE A TITRE GRATUIT D’UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE SAMEDI 18 MARS ET LE DIMANCHE 19 MARS 2017 POUR LA 29EME EDITION DU SEMI MARATHON D’ANTONY. (22/02/2017)
- ADOPTION D’UN CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D’EXPLOITATION AVEC L’ASSOCIATION LA MALLE DES INDES POUR SON SPECTACLE « THE ARTHUR RIMBAUD ORCHESTRA » LE 18 MARS 2017 ET L’ORGANISATION DE DIX ATELIERS DE LECTURE EN MARS 2017 A LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD POUR UN MONTANT DE 2 100 EUROS TTC. (01/02/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE DIFFERENTES INSTALLATIONS SPORTIVES AVEC L’UNION SPORTIVE METROPOLITATINE DES TRANSPORTS POUR UN MONTANT DE 1 020 EUROS TTC. (24/02/2017)
- ADOPTION DE DEUX CONTRATS D’ATTRIBUTION DE DEUX POSTES D’AMARRAGE A PASSER AVEC LE PORT DE KERNERS A ARZON POUR UN MONTANT TOTAL DE 554,52 EUROS. (27/02/2017)
- ADOPTION D’UN CONTRAT DE MAINTENANCE « PREMIUMS-S » LOGICIEL ET MATERIEL DE LA BORNE TIP PERMETTANT LA GESTION DE LA DISTRIBUTION DE CARBURANT AUX DIFFERENTS VEHICULES DE LA VILLE AVEC LA SOCIETE GIR POUR UN MONTANT ANNUEL DE 936 EUROS TTC. (24/02/2017)
- ADOPTION D’UN AVENANT N°1 DE TRANSFERT DU MARCHÉ NEGOCIE SANS PUBLICITE ET SANS MISE EN CONCURRENCE DE FOURNITURE – MAINTENANCE – ASSISTANCE - FORMATION – PRESTATIONS DU LOGICIEL DE GESTION DES TEMPS CHRONOGESTOR DE LA SOCIETE GFI CHRONOTIME A LA SOCIETE GFI PROGICIELS. (24/02/2017)
- ADOPTION D’UN AVENANT N°2 DE TRANSFERT DU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET D’ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D’ANTONY POUR LE LOT 4 – NETTOYAGE DE LA VITRERIE TOUS SITES DE LA SOCIETE YES PROPRETE SERVICES A LA SOCIETE YES SERVICES. (28/02/2017)
- DECISION DE PAIEMENT D’UN AVOCAT - RECOURS DE LA VILLE CONTRE L’ARRETE DE SUPRESSION DU PN9 POUR UN MONTANT DE 2 760,70 EUROS TTC. (27/02/2017)
- ADOPTION D’UN CONTRAT DE CESSIION AVEC L’ASSOCIATION LES SIECLES POUR L’ORGANISATION D’UN CONCERT EN DATE DU 09 MARS 2017 POUR UN MONTANT DE 17 500 EUROS. (27/02/2017)
- ADOPTION DE LA CONVENTION PORTANT ADHESION AU SERVICE PREVENTION – HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL POUR LA PARTIE INSPECTION DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE POUR UN MONTANT FORFAITAIRE DE 9 140 EUROS POUR 2017. (12/12/2016)
- ADOPTION D’UN AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE MAITRISE D’ŒUVRE HORS LOI MOP RELATIF AUX TRAVAUX D’ENTRETIEN ET DE GROSSES REPARATIONS DU CLOS-COUVERT DU GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON AVEC LA SOCIETE ARTIBAL MANDATAIRE DU GROUPEMENT ARTIBAL / RENE CUILHE / CHAMBROY / ECOVI / CALVIAC-BLATIER POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 16 020 EUROS TTC. (06/03/2017)
- ADOPTION D’UN CONTRAT AVEC L’ASSOCIATION MUSIQUE ET SONORISATION POUR UN SPECTACLE DESTINE AUX ASSISTANTES MATERNELLES – PARENTALES ET AUX FAMILLES AYANT DES ENFANTS GARDES PAR DES ASSISTANTES MATERNELLES ET PARENTALES POUR UN MONTANT DE 1 272 EUROS. (06/03/2017)
- ADOPTION DU CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE SOFAG POUR LE MASSICOT DU SERVICE REPROGRAPHIE DE LA VILLE D’ANTONY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 750 EUROS HT. (06/03/2017)
- ADOPTION D’UN AVENANT N°3 AU MARCHÉ D’ASSURANCE DES VEHICULES A MOTEURS ET RISQUES ANNEXES AVEC LA SMACL FIXANT LE MONTANT DE LA PRIME 2017 A 146 465,75 EUROS TTC. (03/03/2017)
- ADOPTION DE L’AVENANT N°3 AU MARCHÉ D’ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES AVEC LA SMACL FIXANT LE MONTANT DE LA PRIME 2017 A 102 092,09 EUROS TTC. (03/03/2017)
- DECISION DE PAIEMENT D’UN AVOCAT – RECOURS DE LA VILLE CONTRE L’ARRETE DE SUPPRESSION DU PN9 POUR UN MONTANT DE 2 160 EUROS TTC. (06/03/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME STEPHANIE DAMOU POUR UN ATELIER « AIDE A L’ORGANISATION DES REVISIONS EN PERIODE D’EXAMEN » AU 11-ESPACE JEUNES LE SAMEDI 25 MARS 2017 POUR UN MONTANT DE 367,20 EUROS TTC. (08/03/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME STEPHANIE DAMOU POUR UNE INTERVENTION « SE PREPARER A L’ENTRETIEN D’EMBAUCHE » DANS LE CADRE DE LA JOURNEE JOBS D’ÉTÉ AU 11-ESPACE JEUNES LE MERCREDI 29 MARS 2017 POUR UN MONTANT DE 266 EUROS TTC. (08/03/2017)
- ATTRIBUTION DU LOT N°1 « TRANSPORTS DIVERS – HORS CENTRES DE VACANCES PERMANENTS (SAMOENS ET KERJOUANNO) » DU MARCHÉ RELATIF A LA LOCATION DE CARS AVEC CHAUFFEURS ET DE MINIBUS SANS CHAUFFEUR A LA SOCIETE SAS CARS NEDROMA POUR UN MONTANT ANNUEL MINIMUM DE 40 000 EUROS HT ET UN MAXIMUM DE 100 000 EUROS HT. (08/03/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION D’UN DEPOT DES SERVICES TECHNIQUES SECTEUR SUD-OUEST DU NOUVEAU CIMETIERE – LOT 12 – RENFORCEMENT DE SOL SOUS VOIRIE PAR LA METHODE DES INCLUSIONS RIGIDES – PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA SOCIETE KELLER FONDATIONS SPECIALES / COLAS POUR UN MONTANT DE 184 230 EUROS HT. (08/03/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION AVEC L’ASSOCIATION ALANON / ALATEEN GROUPES FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D’UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L’ANNEE 2017. (08/03/2017)
- ADOPTION D’UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA CAISSE D’ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D’UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L’ANNEE 2017. (8/03/2017)

- ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE DE TRAVAUX D'ETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES SUR DIVERS BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY – PROCEDURE ADAPTEE A LA SOCIETE DEKEN SOL ROOF EUROPE SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 800 000 EUROS HT. (09/03/2017)
- ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX DE PEINTURE DES CANDELABRES, EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC, SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLERE ET MOBILIER URBAIN POUR LES ANNEES 2017 A 2021 (PROCEDURE ADAPTEE) A LA SOCIETE SASU BESA SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 50 000 EUROS HT. (09/03/2017)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ALCOOLIQUES ANONYMES D'ILE DE FRANCE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR L'ANNEE 2017. (10/03/2017)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIEL DE PUERICULTURE POUR LA VILLE D'ANTONY (PROCEDURE CONCURENTE AVEC NEGOCIATIONS) A LA SOCIETE PRESTA BABY POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE 8 000 EUROS HT ET MAXIMUM DE 20 000 EUROS HT. (10/03/2017)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE D'ASSURANCE DES RESPONSABILITES ET RISQUES ANNEXES DE LA VILLE AVEC LA SMACL POUR REGULARISER LA PRIME 2016 A 37 070,47 EUROS TTC. (13/03/2017)
- ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DES VOIES COMMUNALES ET DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE D'ANTONY POUR LES ANNEES 2017 A 2021 – APPEL D'OFFRES OUVERT A LA SOCIETE SOTRAVIA SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 9 000 000 EUROS HT. (13/03/2017)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATION DE CESSIION AVEC ARVEST PREVENTION POUR L'ORGANISATION TECHNIQUE DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2017 POUR UN MONTANT DE 11 400 EUROS TTC. (10/03/2017)

ORDRE DU JOUR

- DELEGATION DONNEE A M. LE MAIRE POUR LES MISSIONS DEFINIES A L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – MODIFICATIF-

POUR : 42 – ABSTENTION : 06 – CONTRE : 01

I - FINANCES –

- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – EXERCICE 2017-
POUR : 41 – ABSTENTION : 01 – CONTRE : 07
- ADOPTION DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES -
POUR : 42 – ABSTENTION : 07
- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET ANNEXE DES ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ -EXERCICE 2017 -
POUR : 41 – CONTRE : 03 – ABSTENTION : 05
- TARIFICATION DES ACTIVITES SOUMISES AU TAUX D'EFFORT : DETERMINATION DES TARIFS DES SEJOURS DE VACANCES A L'ETRANGER - MODIFICATIF -
POUR : 42 – CONTRE : 07
- FIXATION DES TARIFS DU CINEMA LE SELECT - MODIFICATIF -
POUR : 42 – CONTRE : 07
- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A LA SOCIETE NOVIGERE POUR UN EMPRUNTDESTINE A FINANCER L'ACQUISITION ET L'AMELIORATION DE 20 LOGEMENTS SOCIAUX SITUES AU 105/105 BIS AVENUE ARISTIDE BRIAND A ANTONY -
POUR : 49

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- BILAN ANNUEL DES CESSIIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2016 -
POUR : 47 – ABSTENTION : 02
- BAS GRAVIERS – CROCHETEURS : REGULARISATIONS FONCIERES ENTRE LA VILLE ET L'ETAT SUITE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARC DES ALISIERS PORTANT D'UNE PART SUR LA CESSIION A L'ETAT DES PARCELLES CADASTREES SECTION Y N°292 SECTION X N°284 ET SECTION U N°231 POUR 1 856 M² ET D'AUTRE PART LA CESSIION A LA VILLE DE TERRAINS ISSUS DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DE L'ETAT POUR 1 283 M² -
POUR : 49

III – TRAVAUX - CONTRATS –

- DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE -
 - Composition du jury de concours et fixation de l'indemnité attribuée aux membres du jury possédant la même qualification ou une qualification équivalente -
 - Fixation de la prime à verser aux candidats ayant remis des prestations conformes au règlement de concours –
POUR : 49
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 A LA CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN PAR DU PERSONNEL EN INSERTION DE DIFFERENTS ESPACES VERTS DE LA VILLE D'ANTONY PASSE AVEC L'ASSOCIATION ESPACES -
POUR : 49

- VENTE D'UNE BALAYEUSE ASPIRATRICE SCARAB MAJOR ET D'UNE LAVEUSE EUROVOIRIE SUR LE SITE DE VENTE AUX ENCHERES AGORASTORE -
POUR : 49

IV – VALLEE SUD GRAND PARIS –

- CROIX DE BERNY : ADOPTION D'UNE CONVENTION DE TRANSFERT DES RESEAUX – OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ET APPAREIL DE DEFENSE A INCENDIE A PASSER AVEC VALLEE SUD GRAND PARIS -
POUR : 49

V – PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS -
POUR : 49
- CREATION DE POSTES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES EMPLOIS D'AVENIR -
POUR : 49

VI - EDUCATION–

- ADOPTION DE L'AVENANT N°4 AU CONTRAT D'AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DE LA VILLE D'ANTONY A PASSER AVEC ELRES (ELIOR RESTAURATION) -
POUR : 44 – CONTRE : 05
- RENOUELEMENT DU CONTRAT DE RESTAURATION SCOLAIRE – EXTRASCOLAIRE – PERISCOLAIRE ET SENIORS :
 - Adoption de la convention de groupement d'autorités concédantes conclue entre la ville et le CCAS d'Antony -
POUR : 49
 - Approbation du rapport sur le choix du mode de gestion –
POUR : 48 – CONTRE : 01
- ADOPTION DES CONVENTIONS A PASSER AVEC DES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION POUR LA DETERMINATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION DUE A CES ETABLISSEMENTS -
POUR : 43 – ABSTENTION : 06

VII - SPORTS –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES -
POUR : 47 – ABSTENTION : 02
- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES -
POUR : 48 – ABSTENTION : 01

VIII – AFFAIRES DIVERSES –

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (M. SERIN)
- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2017 -
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme COVI)

- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES -
POUR : 47 – Ne prend pas part au vote : 02 (M. SERIN, Mme COVI)
- AUTORISATION DE VERSEMENT DE 23 000 EUROS DANS LE CADRE DE LA LIQUIDATION DE L'ASSOCIATION NOUVELLES DIMENSIONS -
POUR : 49
- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA SECURITE POUR L'ANNEE 2017 -
POUR : 46 - CONTRE : 01 – ABSTENTION : 02
- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE L'ESPACE SANTE JEUNES POUR L'ANNEE 2017 -
POUR : 49
- ADOPTION DU PLAN D' ACTIONS PREVENTION DE LA RADICALISATION ANNEXE AU CONTRAT DE VILLE 2015-2020 -
POUR : 49
- MISE EN ŒUVRE DE LA CLAUSE DE RACHAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU STATIONNEMENT URBAIN -
POUR : 49
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN PLACE AUPRES DES COMMERCANTS DE LA VILLE DE LA CHARTE QUALITE CONFIANCE 2017 -
POUR : 49
- ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR FIXANT LES REGLES DE FONCTIONNEMENT D'ANTONYPOLE INNOVATION -
POUR : 49
- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2017 (1er JURY) -
POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01 (Mme FAURET)
- ADHESION DE LA VILLE AU SYNDICAT NATIONAL DES MONITEURS CYCLISTES FRANÇAIS (MCF)
POUR : 49
- ADHESION DE LA VILLE A L'ASSOCIATION RESEAU 92 – RESEAU DES MUSIQUES ACTUELLES DES HAUTS-DE-SEINE -
POUR : 49
- ADOPTION D'UN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE -
POUR : 49
- ADOPTION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE DANS LE CADRE DU VERSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE POUR L'ENSEMBLE DES STRUCTURES MUNICIPALES DE LA PETITE ENFANCE -
POUR : 49
- VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE DANS LE CADRE DU VERSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE POUR L'ENSEMBLE DES STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE -
POUR : 43 – ABSTENTION : 06

**Fin de la séance à 01h25
Antony, le 31 mars 2017**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**